

La guerre au féminin : le siège de Louisbourg

Anne Marie Lane Jonah

Numéro 99, 2009

La guerre de la conquête

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6709ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lane Jonah, A. M. (2009). La guerre au féminin : le siège de Louisbourg. *Cap-aux-Diamants*, (99), 17-22.

LA GUERRE AU FÉMININ : LE SIÈGE DE LOUISBOURG

PAR ANNE MARIE LANE JONAH

Aux derniers jours du printemps 1758, la ville fortifiée de Louisbourg, capitale de la colonie française de l'île Royale (actuelles île du Cap-Breton et Île-du-Prince-Édouard, celle-ci jadis île Saint-Jean), subit un siège mené par des forces britanniques, terrestres et navales, regroupant près de 30 000 hommes. Au bout de sept semaines d'assauts et de batailles, la forteresse accablée dut capituler. Ce fut un terrible revers pour les Français en Amérique du Nord, dans le contexte de la guerre de Sept Ans. Les Britanniques avaient désormais la voie ouverte vers Québec, par la mer. La chute de la puissante forteresse de Louisbourg mettait fin à une quarantaine d'années de présence en Atlantique Nord, qui avait donné lieu à un commerce prospère axé sur la pêche dont profitait la collectivité abritée dans ses murs. Cette histoire peut se raconter du point de vue des puissances militaires en cause ou de leurs ambitions économiques, ou encore de l'importance stratégique de Louisbourg dans le contexte de la guerre de Sept Ans. Toutefois, je me pencherai plutôt sur les effets de cette conquête tels que vécus à l'époque par plusieurs individus. Les femmes n'étaient pas admises au combat et ne se mêlaient pas de politique. Il ne leur revenait pas d'agir directement sur le déroulement de l'Histoire. Néanmoins, elles eurent autant à gagner ou à perdre que leurs frères ou leurs maris. En 1758, à Louisbourg, les femmes ont déployé tous leurs efforts pour survivre. Certaines ont même espéré gagner la bataille. Dans le

présent article, nous allons examiner l'information recueillie au sujet de nombreuses femmes présentes lors du siège : dans le camp des Britanniques, des plus humbles aux femmes d'officiers, et du côté des Français, des Acadiennes venues des terres agricoles aux résidentes de Louisbourg, y compris les épouses de riches officiels. Un aperçu de leurs expériences nous aidera à mieux comprendre l'impact de ces événements militaires sur la société qui en est émergée.

En 1758, la forteresse de Louisbourg abritait une population civile d'environ 4 000 individus. Des marchands et des marchandes, des aubergistes, des pêcheurs et leurs femmes en provenance de diverses régions de la France et de ses colonies composaient cette population urbaine cosmopolite, parallèlement à une garnison importante de presque 3 500 militaires. Le nombre de militaires avait augmenté de manière appréciable dès les débuts afin de protéger cet établissement commercial stratégique. Les femmes constituaient un pourcentage plus faible de la population à Louisbourg qu'ailleurs en Nouvelle-France, au cœur de l'Amérique française dans les villes et villages le long du fleuve Saint-Laurent, mais ici elles restaient bien visibles au sein des activités commerciales, en épaulant leurs maris ou en prenant la relève, une fois devenues veuves. À l'approche du siège, des Louisbourgeoises participaient déjà aux préparatifs, en faisant du pain pour les soldats ou en cousant des tentes et des pièces d'uniforme.

■
Vue de Louisbourg en Amérique du Nord, prise près du phare lors du siège de la ville en 1758. On y aperçoit les tentes des régiments britanniques (coin supérieur droit). (Pierre-Charles Canot, d'après l'œuvre du capitaine Charles Ince, Art Gallery of Nova Scotia).





Figurantes incarnant des servantes dans une cuisine de Louisbourg. (Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg).

À l'aube du 1^{er} juin 1758, Augustin de Boscchenry de Drucour, gouverneur de l'île Royale, put apercevoir des remparts de Louisbourg des vaisseaux ennemis à l'horizon. Il en dénombra 70. En fait, l'escadre était formée de 40 navires de ligne et de près de 150 navires de transport. Les Britanniques avaient échoué dans leurs efforts de s'en prendre à Louisbourg l'année précédente. Les Français s'attendaient donc à une attaque. Cependant, leurs vaisseaux de guerre et leurs troupes de renfort attendus n'étaient pas tous au rendez-vous. Les Louisbourgeois doivent avoir assisté à ce spectacle l'angoisse dans l'âme, sachant qu'ils ne pourraient résister indéfiniment à pareil déploiement si les secours tardaient à venir. Ils se préparèrent alors à un assaut imminent. Ainsi qu'ils l'avaient fait auparavant, pendant le siège de 1745, ils brûlèrent les nombreuses maisonnettes de pêcheurs hors les murs, le long des rives, pour que les troupes ennemies ne puissent s'en servir comme cachette ou abri. Parmi la population, les

femmes et les enfants furent nombreux à chercher refuge à l'intérieur des terres et dans des campements. D'autres vinrent s'abriter à l'intérieur de la forteresse, là où disette et bombardements allaient devenir leur quotidien.

À bord des navires de ligne et des frégates britanniques, on entama les préparatifs d'un débarquement. Les navires parcoururent en long et en large la côte rocheuse, à la recherche d'une percée potentielle. À bord des navires qui transportaient les troupes se trouvaient également environ 500 « accompagnatrices de camp », sans doute des femmes de soldats, qui allaient débarquer en même temps que les approvisionnements et les munitions, une fois qu'un premier débarquement aurait réussi. Au bout d'une semaine d'échecs répétés, un petit groupe d'éclaireurs réussit à mettre pied à terre, une opération extrêmement risquée, puis à juguler les positions françaises en les attaquant par derrière. À partir de ce moment, les Britanniques étaient devenus maîtres d'une plage sur laquelle ils purent entamer le débarquement.

Le siège comprend autant d'opérations logistiques de transport et de creusage que de combats. Tout d'abord, il fallut débarquer des centaines de tentes pour l'abri et l'approvisionnement des troupes, des douzaines de canons et des dizaines de milliers de boulets de canon. Au fur et à mesure qu'ils s'installaient à proximité de la forteresse avec leurs soldats et leur matériel, les Britanniques faisaient venir leurs « accompagnatrices », ce qui signalait, selon des chroniqueurs, leur certitude d'un succès éventuel. Le rôle des femmes était de veiller à la propreté des campements, de soigner les blessures mineures et parfois de faire la cuisine. Pendant le débarquement et le siège – tâche monumentale – le général de brigade James Wolfe, le plus jeune commandant de division, rapporta que les femmes travaillaient « dans la plus totale bonne humeur » (*with the utmost cheerfulness*) et qu'elles se portèrent volontaires pour hisser les canons massifs jusqu'aux emplacements souhaités. Officiellement, si la place des femmes restait dans le camp et non au champ de bataille, signalons que deux ans plus tard, à la bataille de Sainte-Foy, le général James Murray eut l'idée de soutenir ses équipes d'artillerie contre ceux qui voulaient reprendre Québec en ordonnant aux femmes d'aider au chargement des canons.

On se doute qu'au sein de l'environnement dur et instable d'un camp militaire où elles étaient tellement inférieures en nombre, ces femmes étaient vulnérables. Les risques inhérents à leur présence firent s'interroger plusieurs de leurs contemporains quant à leurs véritables motivations. S'agissait-il de femmes dévouées, de veuves sans le sou ou de prostituées? Le rapport de Wolfe célèbre leur ferveur patriotique, mais d'autres chroniqueurs du siège se plaignent des mœurs légères de ces femmes en alléguant qu'elles suscitaient des rivalités chez les hommes. Ces vues opposées se rapprochent de l'ambivalence de



certain contemporains : ces femmes étaient-elles là pour dispenser des soins et servir d'influence apaisante ou étaient-elles venues en courtisanes, en corruptrices et en fautrices de troubles?

Du siège de Louisbourg, nous avons conservé des journaux personnels ainsi que des pièces de correspondance qui font référence aux femmes. Nous disposons également de listes d'approvisionnement en vivres sur la garnison restée sur les lieux après le départ du gros de l'armée britannique en vue de la campagne de Québec. Ces listes font état de toutes les personnes qui ont reçu des rations de l'armée britannique et qui faisaient donc officiellement partie du nombre. En consultant ces listes, on peut faire certaines constatations au sujet des femmes au sein de l'armée, par exemple, on note des différences entre les expériences de femmes associées aux forces britanniques régulières et celles de femmes accompagnant les troupes de la Nouvelle-Angleterre. Les premières étaient souvent mariées à un membre du régiment (du moins, elles en partageaient le patronyme, ce qui, dans le contexte, est une indication de liens maritaux), tandis que les secondes, rarement liées juridiquement ou par le sang à des hommes de leur régiment, ne sont pas restées aussi longtemps que celles du camp britannique. Au contraire des Européens, soldats de métier, ceux de la Nouvelle-Angleterre n'envisageaient pas une carrière dans l'armée. Les femmes qui voyageaient à leurs côtés pouvaient donc se dissocier d'eux plus facilement.

En quoi tout ceci importe-t-il pour le sort des femmes? L'existence était dure pour celles qui voyageaient avec une armée. À Louisbourg, à l'automne 1758, on ordonna que soient détruites les cabanes construites pour les femmes, même si les régiments ne leur offraient pas de tentes. Il arrivait que des femmes reçoivent des coups de fouet pour avoir vendu de l'alcool. On accusait certaines de répandre des maladies et on les soumettait à des examens médicaux. Les femmes des soldats britanniques ont toutefois été nombreuses à vivre au sein de l'unité de leur mari. Plusieurs d'entre elles, mariées à un sergent, auraient bénéficié des avantages du statut de leur mari. Le soutien d'un homme ne pouvait que les aider à obtenir une place acceptable pour une femme. On observe toutefois que des femmes dont le mari a disparu des listes, pour une raison ou pour une autre, restent elles-mêmes présentes sur ces listes. Ceci vient contredire des règlements militaires et la croyance populaire qui disaient que pour avoir droit à une ration une femme devait rapidement se remarier si son mari mourait. On peut en déduire qu'en dépit des exigences réglementaires, il régnait des sentiments d'empathie, d'appréciation pour ces femmes et pour leur travail.

Le code militaire français n'incluait pas de dispositions à l'intention des accompagnatrices dans les camps. Rien dans les registres de la garnison de Louisbourg ne donne à penser que les rares femmes de soldats recevaient des rations ou une marque de reconnaissance pour leur contri-

■ Des accompagnatrices de camp et un fantassin Ranger des troupes britanniques coloniales. Rassemblement de Louisbourg, 2008. (Pares Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg/ Heidi Moses 2008).

Une famille française militaire du XVIII^e siècle : l'homme porte l'uniforme des troupes du régiment Bourgogne. Rassemblement de Louisbourg, 2008. (Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg/ Heidi Moses 2008).



bution. Cependant, quelques-unes suivirent les militaires français dépêchés en Amérique du Nord et elles reçurent un soutien officiel, au moins pour le voyage depuis la France. Ainsi, grâce aux documents de la frégate française *l'Arc-en-ciel*, capturée en route vers l'île Royale en 1756, on a pu déterminer qu'il s'y trouvait cinq femmes, épouses de soldats, de même que deux enfants, nourris et transportés aux frais de l'armée.

Quel que soit le mode d'existence des accompagnatrices de troupes, ces femmes ne se trouvaient pas directement dans la ligne de tir. Avec l'avancée des forces britanniques vers les murs de la forteresse, d'un côté avec la prise des batteries, puis l'élimination des vaisseaux français dans le port, et de l'autre avec le travail en génie – creusage de tranchées et construction de redoutes – les attaques finirent par porter sur les fortifications de Louisbourg. On ne peut qu'imaginer le fracas et la fumée qui enserrèrent la ville pendant la durée du siège. Les journaux et les lettres officielles nous apprennent que des citoyens périrent, même si leurs noms n'ont pas tous été consignés comme on le faisait pour les militaires. Au plus fort des bombardements, les femmes et les enfants s'abritèrent dans les casemates sous les murs de la forteresse. Le 22 juillet, la caserne du bastion du roi,

frappée par des tirs de mortier, prit feu. La fumée força les femmes et les enfants à fuir les casemates. On se mit à courir dans toutes les directions, au milieu des bombes et des incendies. Il n'y avait plus d'abri sûr à la forteresse.

Même celles qui avaient fui hors les murs eurent à souffrir pendant le siège. Un Écossais du régiment des Highlanders inscrivit dans son journal que des « Canadiennes » s'étaient approchées de leur camp pour quémander de la nourriture. D'abord effrayées, elles se sentirent plus en confiance lorsqu'il se trouva quelqu'un dans le campement pour traduire. L'Écossais rapporta que « le flot de Canadiennes affamées » devint bientôt considérable (*a great deal too many Canadian women... in a starving state*). Des guerriers autochtones et des Acadiens de la milice campaient à l'extérieur des murs; ces femmes n'étaient donc pas seules. Les rapports officiels font état de l'épuisement rapide des caches de nourriture laissées pour eux, ce qui indique que la situation était devenue pénible, même hors les murs.

À l'instar de tous les autres aspects de l'existence au XVIII^e siècle, l'appartenance pour une femme à une classe sociale donnée modifiait son expérience de la guerre. Tandis que la plupart des accompagnatrices vivaient à la dure dans les



Figurantes incarnant des femmes de l'élite de Louisbourg. (Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg/Morrison Powell 2002).

camps, il en va tout autrement pour une dame du côté britannique. Elle fut présentée à un officier français envoyé pour demander un cessez-le-feu après une escarmouche, afin que chacun puisse enterrer ses morts. La dame et l'officier engagèrent la conversation, pour apprendre qu'ils étaient probablement cousins et il l'invita à venir se restaurer. La dame accepta l'invitation en formulant la requête d'aller cueillir une salade, ce qu'on lui permit de faire.

Un autre échange de civilités au cours du siège témoigne de la fidélité aux mœurs aristocratiques, peu importe les circonstances. Après les premiers échanges de coups de feu, le gouverneur Drucour envoya une note à Jeffery Amherst, commandant des forces britanniques, pour offrir les soins de son chirurgien, le cas échéant, aux officiers britanniques qui auraient été blessés. Amherst déclina l'offre, mais il fit envoyer à madame Drucour, Marie-Anne Aubert de Coursezac, deux ananas en témoignage d'hospitalité, avec ses excuses. Madame Drucour répondit par lettre qu'elle n'était nullement incommodée et elle fit à son tour envoyer à Amherst un contenant chargé de 50 bouteilles de vin. Tout au long du siège, son esprit indomptable insuffla du courage aux soldats. Tous les jours, elle arpentait les remparts pendant les bombardements. Elle tira même trois fois du canon. Ces gestes de défi, à l'encontre de la présumée faiblesse de son sexe et à la face de l'attaquant, lui donnèrent une fière renommée auprès des soldats français, tant à Louisbourg qu'au Canada.

À la fin de juillet, les vaisseaux de ligne français avaient été détruits ou capturés, et les murailles de Louisbourg avaient été endommagées. Alors que la population pressentait les suites d'une capitulation, on rapporte que les prêtres de Louisbourg se hâtèrent de marier toutes les jeunes filles à des soldats, dans l'espoir de protéger leur honneur. Il ne subsiste aucune preuve de telles mesures, car les registres paroissiaux de cette période ont disparu. Lorsque les émissaires vinrent négocier un cessez-le-feu, Amherst, en représailles pour les vexations du début des hostilités, exigea la capitulation inconditionnelle. Outrés, le gouverneur et la garnison songèrent à refuser pareil traitement, ce qui allait mener, en revanche, à un assaut en règle contre la population civile qui avait déjà enduré sept semaines de siège. Personne n'était prêt à soumettre sa famille à un sort semblable. Aux dernières heures, on vit la fierté militaire de Louisbourg et le pragmatisme des citoyens s'entrechoquer. Après de chauds débats, les chefs de file de la société civile eurent finalement gain de cause sur les militaires. Les soldats de Louisbourg, humiliés et en colère, durent accepter une reddition totale, sans les honneurs de la guerre, après avoir longuement combattu bravement. Prisonniers de guerre, ils allaient être déportés dans les prisons d'Angleterre.

Après le siège, les citoyens de Louisbourg et des environs, ainsi que les Acadiens réfugiés à l'île



Saint-Jean après les déportations de 1755, soit plus de 7 000 personnes, furent envoyés en France. Les conditions qu'ils durent affronter furent indicibles : deux des navires de transport étaient dans un tel état de décrépitude qu'ils coulèrent en eaux calmes et que tous les prisonniers à bord périrent. La déportation fit des victimes parmi les plus faibles. Parmi les passagers des navires parvenus en France, les « servantes acadiennes » trouvèrent la mort pendant le voyage en nombre disproportionné. Au cours du siège de la ville, environ 250 Britanniques et 93 Français étaient morts au combat. Pour ce qui est du nombre de civils morts pendant le siège, on l'ignore mais on pourrait avancer des chiffres semblables. La déportation fit bien davan-

■
Figurants devant le bâtiment des casernes du bastion du roi de la forteresse de Louisbourg. Détruit par une bombe de mortier en juillet 1758, ce bâtiment a été reconstruit par Parcs Canada. (Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg).

tage de victimes : plus de 1 600 au total, de maladies à bord et à cause des deux naufrages.

Quelques-uns des Français échappèrent à la déportation après la chute de Louisbourg. Tandis que des soldats britanniques sillonnaient la région afin de ne laisser s'échapper personne, des Acadiens, certains avec l'aide d'Autochtones, disparurent au plus profond des bois, remontèrent des rivières et s'enfuirent vers l'Ouest. Parmi ces Acadiens, on compte Jeanne Dugas qui avait évité la déportation trois fois : après le premier siège de Louisbourg, en 1745, avec les autres Acadiens en 1755 et les années suivantes, et au moment de la deuxième chute de Louisbourg. Elle et sa famille déménagèrent, furent chassés et puis capturés pendant ces années, mais ils continuèrent à habiter la région, si bien qu'en 1812, elle put raconter son histoire à un prêtre de Québec en visite. Elle lui parla de tous les lieux où elle avait vécu, de Louisbourg à Grand-Pré, des îles de la Madeleine à Gaspé, pour finalement venir terminer ses jours à Chéticamp, au Cap-Breton. Elle eut cette façon toute fière de conclure son récit en confiant au prêtre « ne s'être jamais couchée sans souper » malgré ses déplacements forcés. Victoire féminine que celle d'avoir su nourrir sa famille et de l'avoir maintenue ensemble à travers toutes les privations et l'instabilité, au moment où s'affrontaient des empires, afin de pouvoir se reconstruire un chez-soi, une fois la paix revenue. ♦



La forteresse de Louisbourg aujourd'hui. Cette reconstruction est administrée par Parcs Canada. (Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg).

L'auteure souhaite remercier A.J. B. Johnston et B.A. (Sandy) Balcom, ses collègues à Parcs Canada, et Nicholas Westbrook et Anne McCarty, au fort Ticonderoga à New York, pour leur aide et leurs conseils lors de la rédaction de cet article.

Pour en savoir plus :

A.J.B. Johnston. *Endgame 1758 : The Promise, the Glory, and the Despair of Louisbourg's Last Decade*. Sydney, Presses de l'Université du Cap-Breton, 2007, 382 p. (traduction française par C.M.S. Lesieur-Desaulniers, Les Presses de l'Université Laval, 2010).

Josette Brun. *Vie et mort du couple en Nouvelle-France : Québec et Louisbourg au XVIII^e siècle*. Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, 2006, 200 p.

Anne Marie Lane Jonah. « *Speaking for Herself? Acadiennes Communicating Identity in Eighteenth-Century Île Royale.* » *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*. Sous la direction de Josette Brun, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009 (Coll. « Culture française d'Amérique »), p. 41-62.

■ Anne Marie Lane Jonah est historienne à la Forteresse-de-Louisbourg, Parcs Canada.

Collection Histoire militaire

Plaines d'Abraham
Essai sur l'égo-mémoire des Québécois
YVES TREMBLAY

En 2009, les Québécois auraient pu apprendre la véritable histoire des derniers moments de la Nouvelle-France!

252 pages, 978-2-922865-72-1, 19,95 \$

Une lecture critique et informée, des mythes et mensonges sur la bataille des Plaines d'Abraham, par l'historien Yves Tremblay.

En librairie en septembre

www.athenaeditions.net

Athéna
EDITIONS

la **Société**
historique
de **Québec**

fondée en 1937

Fier passé oblige

- pour RECEVOIR régulièrement des publications de haute qualité
 - le bulletin Québecensia
 - le Calendrier des vues anciennes de Québec
 - la revue Cap-aux-Diamants (membres privilégiés)
- pour RENCONTRER d'autres passionnés de l'histoire
- pour ASSISTER gratuitement aux activités organisées par la SHQ
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées par la Société historique
- pour PROFITER de notre centre de documentation
- pour BÉNÉFICIER d'un tarif préférentiel
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur vos achats à la Librairie du Nouveau Monde
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

1070, rue De La Chevrotière, Québec, G1R 3J4
 téléphone : (418) 692-0556
 télécopieur : (418) 692-0514
 courriel : shq1@bellnet.ca
www.societehistoriquedequebec.qc.ca